

ASSOCIATION SPORTIVE



Entraînement, loisir, Compétition
FAIS TON CHOIX !



Rendez vous :
le lundi 12h - 13h20
le mercredi 13h30 - 15h30



**Plein d'activités
à découvrir**



**Plusieurs sorties organisées chaque
année !**

pagnol's cup



Raid VTT Kayak



Tu veux t'inscrire ?

**Demande à l'équipe EPS en début
d'année le papier d'inscription !**



Tu veux d'abord essayer ?

**Tu peux venir faire une séance
d'essai en demandant à l'équipe
EPS !**

Ce qu'il te faut ?

Une tenue de sport

Une gourde



Les professeurs d'E.P.S. (Education Physique et Sportive) encadreront, comme chaque année, l'Association Sportive du collège (l'A.S.).

Qu'est-ce que c'est ?

C'est la possibilité pour les élèves du collège de venir pratiquer une ou plusieurs activités physiques en loisir et/ou en compétition (rencontres avec d'autres collèges). C'est une activité facultative. L'élève doit se présenter aux entraînements chaque semaine et prévenir ses professeurs en cas d'absence.

Quelles activités sportives sont proposées?

Football / Futsal / Badminton / Basket-ball / Handball / CROSS / Athlétisme / Ultimate / Tir à l'arc / Volley-ball. D'autres activités ainsi que des sorties peuvent être proposées ponctuellement.

Quels sont les intérêts pour mon enfant?

- Apprentissage de l'autonomie (s'informer sur les horaires, les respecter, avoir des rituels de fonctionnement).
- Apprentissage de la vie en collectivité (respect des autres, du matériel, des lieux).
- S'ouvrir culturellement (rencontrer des personnes différentes, visiter d'autres lieux, être tolérant).
- Se faire des amis, passer un bon moment entre copain, rigoler, s'amuser.
- Apprendre à gagner et à perdre, de manière respectueuse.
- Apprendre à faire des efforts pour soi et pour les autres.
- Apprendre à avoir des responsabilités (être arbitre, responsable du matériel, ...).

Quand cela se passe-t-il ?

Le **lundi midi de 12h à 13h20**. Les élèves demi-pensionnaires de l'AS sont prioritaires pour aller manger au self.

Le **mercredi après-midi, de 13h30 à 15h30** au gymnase et sur les installations extérieures pour les entraînements.

Lors des compétitions, les horaires varient et votre enfant en est alors informé.

Remarques :

- Votre enfant a la possibilité de pique-niquer au collège en présence d'un adulte.
- Lors des compétitions, nous partons et revenons du collège en bus, tous ensemble.

Combien cela coûte-t-il ?

L'adhésion à l'Association Sportive est de **22€** pour l'année scolaire. Elle comprend l'utilisation des installations sportives et du matériel, les transports sur les lieux de compétition et l'assurance incluse dans la licence.

Que doit-on fournir ?

- 1) **L'autorisation parentale** et la Charte de comportement (au verso, à remplir et signer).
- 2) **Le règlement** de 22€ en espèces ou par chèque (à l'ordre de l'AS Marcel Pagnol). *Inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.*

Remarque : Aucun certificat médical n'est nécessaire.

Quel matériel apporter ?

L'élève doit se munir d'une tenue de sport et d'une gourde.

COUPON D'INSCRIPTION AS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr/Mme _____

Demeurant : _____

Téléphone (joignable le mercredi) : _____ Mail : _____

Autorise mon enfant : _____ Classe : _____ Né(e) le __ / __ / ____

à participer aux créneaux suivants (veuillez cocher le ou les créneaux choisis) :

Lundi midi : 12h03 - 13h20

Mon enfant mange au self le lundi :

Mercredi après midi : 13h30 - 15h30

OUI

NON

→ J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'AS (la MAIF) consultable sur le site unss.org

→ J'accepte que les responsables autorisent, en mon nom, une intervention médicale en cas de besoin.

→ J'accepte la diffusion de photos de mon enfant sur le site du collège et sur les panneaux d'affichage.

Montant de 22€ en espèce ou en chèque à l'ordre de l'AS Marcel Pagnol.

Fait à _____ le _____

Signature Parentale :

CHARTRE DU COLLÈGE MARCEL PAGNOL

Je m'engage à :

- Respecter les horaires des entraînements et prévenir mes professeurs au plus tard 2 jours à l'avance en cas d'absence.
- Avoir ma tenue de sport à chaque séance
- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- Respecter mon environnement de pratique (les personnes, les lieux, les bus, les décisions de l'arbitre,...)
- Avoir une attitude responsable, autonome et sérieuse dans les exercices.
- Être fair-play et courtois envers mes partenaires et mes adversaires et respectueux envers tous les membres de la communauté éducative.
- Prévenir de mon absence, au moins 2 jours avant l'entraînement.

Attention : Le règlement intérieur de l'établissement s'applique également à l'AS. Ainsi en cas de non respect de la Charte ou du règlement intérieur je sais que je m'expose aux mêmes sanctions qu'en cours d'EPS voir à être exclu temporairement ou définitivement de l'AS en cas de récidive.

Signature élève :